Conseil de la
Première Nation Abitibiwinni
45, rue Migwan, Pikogan (Qc) J9T 3A3 / 819 732-6591

Pikogan, le 6 mai 2016

Monsieur David Heurtel
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques - Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic par Canadian Malartic

Monsieur le Ministre,

Je m'adresse à vous à propos de l'objet cité en rubrique. Je vous avise que la mine aurifère Canadian Malartic se situe sur le territoire ancestral de la Nation Anicinapek, sur lequel nous possédons un titre et des droits ancestraux. Nous sommes donc directement interpellés par l'ensemble du dossier du *Projet d'agrandissement de la mine et de déviation de la route 117* à *Malartic par Canadian Malartic*.

Bien que nous ne sommes pas contre le développement économique de notre territoire, nous avons certaines préoccupations quant à l'impact environnemental potentiel d'un projet de cette envergure. Vous n'êtes pas sans savoir que depuis des milliers d'années, nous y pratiquons des activités de chasse, de pêche et de trappe. Ces activités traditionnelles sont encore aujourd'hui à la base de l'alimentation d'une forte proportion des Anicinapeks. Un bouleversement dans l'équilibre environnemental provoqué par le projet d'agrandissement de la mine et de déviation de la route 117 risquerait de mettre en péril notre garde-manger. Nous croyons donc qu'un examen minutieux et réfléchi du projet s'impose. Pour cette raison, je vous demande officiellement la tenue d'audiences publiques à ce sujet.

Comme vous le savez, en vertu des obligations constitutionnelles de la Couronne à l'égard des peuples autochtones, le BAPE se doit de tenir des consultations particulières auprès des Premières Nations concernées lorsque le processus est mis en marche. Aussi, je vous demande d'ajuster le calendrier des audiences publiques à venir afin d'y inclure des séances dans au moins une des communautés Anicinapek concernées, soit Kitcisakik, Lac-Simon, Long-Point ou Abitibiwinni.

Dans cette perspective, nous sommes disposés à vous accommoder en mettant à votre disposition le gymnase de l'école de Pikogan, en plus d'assurer le service de traducteurs français/anicinabek.

Dans l'attente d'une réponse positive, veuillez accepter, M. le Ministre, nos salutations les plus sincères.

David Kistabish, Chef
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

C.C. - Geoffrey Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones
- Pierre Baril, président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
- Chefs et Conseil d'Abitibiwinni, de Kitcisakik, de Lac-Simon et de Long-Point